



DONDELANGE
KEHLEN
KEISPELT MEISPELT
NOSPELT OLM

Formulaire

Subside pour élimination de couches de bébés Finanzielle Beihilfe für Babywindelentsorgung

Par la présente, je soussigné(e) / Ich Unterzeichnete(r)	
Nom, prénom / Name, Vorname	
demeurant à (Adresse exacte) / wohnhaft in (Adresse)	
prie le collège échevinal de la Commune de Kehlen de bien vouloir m'accorder un subside pour enfants en dessous de 2 ans (suivant la délibération du 11 novembre 1997 – No 8C). / bitte das Schöffengericht der Gemeinde Kehlen um die finanzielle Beihilfe für Kinder bis zum Alter von 2 Jahren zu bewilligen (gemäß Entschluss vom 11. November 1997 – No 8C).	
Nom et prénom de l'enfant	
Né(e) le (matricule) / Geboren am (Versicherungsnummer)	
à / in	
Date d'arrivée des parents dans la Commune / Datum der Ankunft der Eltern in der Gemeinde:	
Kehlen, le / Kehlen der	(Signature / Unterschrift)

RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION / DER VERWALTUNG VORBEHALTEN	
Nom, prénom / Name, Vorname	
N° client /Kunden-Nr.	
N° abonné / Nummer des Abonnenten	
Subside accordé à partir du / Finanzielle Unterstützung bewilligt vom	
jusqu'au / bis zum	

Les informations vous concernant, recueillies sur ce formulaire font l'objet d'un traitement par l'administration concernée afin de mener à bien votre demande. Vous disposez d'un droit d'accès, d'opposition, de rectification de vos données personnelles ainsi que de la faculté de retirer votre consentement conformément au Règlement Général sur la Protection des Données du 25 mai 2018. Vos données personnelles seront conservées pendant dix années.